

**Maître Jean-Baptiste DURAND**  
**DDA & ASSOCIES - Avocat au Barreau de Toulon**  
**Le Millénium, 145, place Général de Gaulle**  
**83160 La Valette-du-Var**  
**Tél : 04 94 61 06 49 / Fax : 04 94 23 50 66**  
**contact@dda-avocats.com**

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

Dans un ensemble immobilier situé à TOULON (Var) 83000 – 486 Boulevard (de) Tessé, cadastré section CK n°78 pour 90 ca : LE LOT N° 02 DE COPROPRIETE : **UN APPARTEMENT d'une superficie habitable de 68,94 m<sup>2</sup>** situé au premier étage et occupant la totalité de cet étage, comprenant : une grande pièce principale, une cuisine, deux chambres, une alcôve, une salle d'eau avec W.C., et une cave de 8,90 m<sup>2</sup> au sous-sol, Et les cent quatre-vingt-dix millièmes (190/1.000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

**MISE A PRIX : QUARANTE CINQ MILLE EUROS**  
**(45.000 EUROS)**

Frais, droits et taxes en sus et, en outre, aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente.

L'adjudication aura lieu **le jeudi 11 mai 2023 à 15 h 00** à l'audience des criées du Juge de l'Exécution Immobilière du **Tribunal Judiciaire de Toulon (83000)**, Palais de Justice de ladite ville - Place Gabriel Péri.

EDD : acte de Maître COURET, Notaire, du 22.07.1949, publié au service de la publicité foncière de TOULON 1er le 14.10.1949 volume 1286 numéro 25.

Il est ici précisé que lors de l'établissement du PV descriptif par le Commissaire (Huissier) de justice le 09 mars 2018, celui-ci avait constaté que l'appartement avait subi un dégât des eaux, provenant de l'étage supérieur, ayant eu pour effet d'endommager partiellement le plafond. Les déclarations d'usage avaient été faites aux assurances respectives et le dossier était, à ce moment-là, en cours de traitement. L'état actuel de l'appartement pourra être constaté lors de la visite préalable à la vente, organisée par le Commissaire (Huissier) de justice. Le syndic de la copropriété est le Cabinet FONCIA JOMEL - 560 Av. Maréchal Foch 83000 TOULON.

**Une visite sera assurée par la SCP Robert PELISSERO-Thierry MARCER - Arnaud FIGONI, Commissaires (Huissiers) de justice associés à CUERS (Var), le mardi 02 mai 2023 DE 15 h 00 à 16 h 00.**



**La vente est poursuivie à la requête de : La SA BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, inscrite au RCS de NICE sous le N° 058 801 481, dont le siège social est à NICE 06000 - 457 Promenade des Anglais, prise en la personne de sa Directrice Générale en exercice, domiciliée de droit audit siège en cette qualité, Venant aux droits de la SA BANQUE POPULAIRE COTE D'AZUR, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, inscrite au RCS de NICE sous le N° 955 804 448, dont le siège social est à NICE 06000 - 457 Promenade des Anglais.**

**Ayant pour Avocat constitué Maître Jean-Baptiste DURAND, du Barreau de TOULON, Membre de l'AARPI DDA & Associés.**

**Occupation des lieux :** d'après les constatations du Commissaire (Huissier) de justice, qui s'est rendu sur place en février 2023, le bien, initialement occupé par un locataire, est aujourd'hui libre de toute occupation (nom du locataire enlevé du tableau des occupants, un voisin a indiqué ne plus apercevoir de locataire pour cet appartement).

**Conditions pour enchérir :** les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau de TOULON.

Tout enchérisseur devra remettre préalablement à son Avocat, inscrit au Barreau de TOULON :

- un chèque de Banque à l'ordre de la CARPA, ou une caution bancaire irrévocable, représentant le 1/10ème de la mise à prix, et au minimum de 3.000 euros ;
- l'attestation sur l'honneur prévue par l'article R.322-41-1 du Code des procédures civiles d'exécution.

**Pour tous autres renseignements** concernant les conditions de vente de l'immeuble, s'adresser aux Avocats exerçant près le Tribunal Judiciaire de TOULON qui ont seuls qualité pour enchérir.

Pour prendre connaissance du cahier des conditions de vente n°18/00054, s'adresser :

- Soit au Greffe du Juge de l'Exécution dudit Tribunal sis à TOULON Place Gabriel Péri, où il est déposé et où il peut être consulté de 09 h à 11 h 30,
- Soit au Cabinet de l'Avocat poursuivant par email à [contact@dda-avocats.com](mailto:contact@dda-avocats.com)

**Maître J.B. DURAND, AVOCAT**